

LOU PUBLIAÏRE



AGENDA

(Sous réserve de modifications)

OCTOBRE

Jeudi 9 : Initiation au BRIDGE – 20 heures – Grande salle de la mairie (gratuit)

Jeudi 16 : Initiation au BRIDGE – 20 heures – Grande salle de la mairie (gratuit)

Samedi 18 : Exposition – Galerie MARTAGON – Martin Caminiti et Christian Valverde peinture et sculpture – jusqu'au 11 novembre

Jeudi 23 : Initiation au BRIDGE – 20 heures – Grande salle de la mairie (gratuit)

NOVEMBRE

Mardi 11 : Commémoration Souvenir des Morts au Champ d'Honneur
Rendez-vous à 11h15 devant la Mairie

Lundi 17 : Collecte de sang – de 8 à 12 h 30 – mairie

DECEMBRE

Vendredi 5 : Commémoration Journée Homage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats de Maroc et de Tunisie

Vendredi 5 : Téléthon

Samedi 6 : Téléthon

Samedi 13 : Spectacle de cirque « Les pieds en l'air » - Blanchissage
renseignements 04 90 65 16 32

Samedi 13 : Exposition – Galerie MARTAGON – Exposition du groupe « Point à la ligne »
Dessins d'artistes des galeries Annie Lagier et Martagon – jusqu'au 4 janvier 2009

Mercredi 17 : Goûter de Noël pour les résidents de la maison de retraite l'Oustalet – mairie
Sous réserve de modifications

VŒUX

Vous êtes invité à la cérémonie de la présentation des vœux du Maire, le vendredi 9 janvier à 18h30, dans la grande salle de la Mairie.

SOMMAIRE

MOT DU MAIRE p3

INFOS MUNICIPALES

L'équipe enseignante et pédagogique..... p4

La vie scolaire : Une priorité municipale..... p4

Sondage..... p5

Aide au fuel domestique..... p5

Lieu d'accueil enfants-parents..... p5

Accueil des nouveaux Malaucéniens..... p6

Site internet..... p6

Crèche « Bébé lune »..... p7

Hameau de Veaux..... p7

VIE ASSOCIATIVE

Aïkido club du Ventoux..... p8

Amis du vieux village..... p8

Apprendre des anciens..... p8-9

Aqui Sian Ben..... p9

ARPAM..... p10

Bridge club de Vaison la Romaine..... p10

Les joyeux Pétanqueurs..... p11

Lien social..... p11

Loto des Saveurs au profit du Téléthon..... p11

Mario'scène..... p12

Malo Futsal..... p13

Office de tourisme..... p13

Les pieds en l'air..... p14

Rétro Moto club..... p14

RGM..... p15

Le Souffle..... p16

Apéro des Remparts..... p16

CONSEIL MUNICIPAL

Procès verbaux..... p17-20

INFOS PRATIQUES

Facilitez le paiement de vos impôt..... p22

La Roda Que Vira..... p22

ACTIVITÉS NOUVELLES

Commerçants et artisans..... p23

Courrier des lecteurs..... p23

Vous avez la parole..... p23

Lou Publiaire N° 37 – Octobre 2008
Tél : 04 90 65 20 17 – Fax : 04 90 65 14 50

Bulletin municipal de MALAUCÈNE
Trimestriel

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION
D. Bodon, Maire de Malaucène

REDACTION
Services municipaux – mairie@malaucene.fr



PHOTOGRAVURE & IMPRESSION
Imprimerie "Les Mimosas" – 26110 Nyons

CREDITS PHOTOS
Service communication
et Myriam Bertrand

N° ISSN : 1272-5404
Dépôt légal : juillet 2008
Tirage : 1500 exemplaires



Chères Malaucéniennes, Chers Malaucéniens,

Rentrée des écoles, reprise des activités sportives, culturelles, associatives, le mois de septembre a été à l'image de la saison estivale : dynamique et empreint de nouveautés.

La Foulée du Groseau, nouvelle course pédestre organisée, comme le Gymkhana, par la commission municipale des sports avec l'appui de nombreux bénévoles, l'accueil des nouveaux arrivants auxquels un livret de bienvenue a été remis, le vide grenier et la traditionnelle journée des associations, ont ainsi donné le ton de cet automne festif.

Les associations, comme nous l'avions annoncé avec mon équipe municipale, pourront prochainement bénéficier d'un espace dédié sur le site www.malaucene.fr, site plus pratique, plus informatif et entièrement rénové.

Après un été mené tambour battant, sous l'impulsion du centre de loisirs et du Club Jeunes, les jeunes Malaucéniens ont, quant à eux, repris le chemin de l'école qui fait régulièrement l'objet de nombreux travaux d'entretien ainsi que d'un renouvellement de matériel et de mobilier. Qu'il me soit donc permis de remercier à cette occasion l'ensemble du personnel du service enfance, jeunesse scolarité et des services techniques qui ont chacun contribué à un été et une rentrée réussis.

Septembre, c'est aussi la rentrée sportive. Le site et les équipements des Palivettes n'ont pas été oubliés, avec la rénovation des vestiaires du stade et la réalisation de travaux d'irrigation. Ce chantier a pour partie pu bénéficier de crédits exceptionnels, à hauteur de 10.000 €, grâce au soutien de notre Député, T. Mariani. Celui-ci nous a également permis d'obtenir une autre subvention exceptionnelle de 30.000 € pour la voirie et l'octroi par les services du Préfet de la Dotation Globale d'Equipement (68.000 €) pour le futur pôle éducatif et de loisirs du Colombier. Des demandes complémentaires, notamment pour des travaux aux écoles et à la maison du Blanchissage, sont également en cours auprès du conseil général de Vaucluse et des sénateurs, Milon et Dufaut, au titre de leur réserve parlementaire.

Côté mairie, le conseil municipal, soucieux d'accompagner le personnel communal au quotidien, a adhéré au Centre National d'Actions Sociales et à compter du 1^{er} septembre 2008. Au 1^{er} novembre, notre secrétaire générale, Rafaèle Geslain rejoindra la mairie de Camaret-sur-Aigues. Nous regretterons ses grandes compétences, mais il est légitime, compte tenu de son âge et de ses qualités, qu'elle ait envie de découvrir de nouveaux horizons. Rafaèle, au nom du conseil municipal passé et présent, je te remercie sincèrement et te souhaite tous mes vœux de succès dans tes futures fonctions. Une nouvelle secrétaire générale a d'ores et déjà été recrutée. Spécialiste de la gestion et de l'administration communale, nous vous la présenterons dans le prochain Publiaire.

Enfin, lors de sa séance du 2 septembre 2008, le conseil municipal, comme de nombreuses communes du piémont du Ventoux, a refusé d'adhérer au syndicat de préfiguration du parc naturel... Il n'y a rien de surprenant à cela. C'est un vote de cohérence, conforme à ce que nous avons annoncé.

A l'issue de ce rapide tour d'horizon de l'actualité, je voudrais assurer les Malaucéniens de notre volonté de servir le développement dynamique de notre village, dans le respect de la diversité de notre village et en restant à l'écoute de tous.

*Bonne rentrée à tous !
Dominique BODON*

ZOOM SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2008-2009

L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE ET PÉDAGOGIQUE

ECOLE ÉLÉMENTAIRE

Directeur : M. André Signouret
190 élèves, répartis en 8 classes

CM2 : Mme Ludivine Arnaud Clier
et M. Laurent Faré

CM1/CM2 : M. Bruno Soubeyrat

CM1 : Mme Nicole Jean

CE2 : Mme Cathy Vincent

CE1/CE2 : Mme Audrey Combe

CE1 : Mme Claire Di Lelio

CP/CE1 : Mme Nathalie Gruneisen

CP : Mme Sylvie Thirion

Cette équipe bénéficie en outre de l'appui d'assistantes de vie scolaire, de la plateforme éducative de Vaison-la-Romaine, du réseau d'aide spécialisé aux enfants en difficultés et d'intervenants pour le sport et l'anglais.



ECOLE MATERNELLE

Directrice :

Mme Catherine Adnot

102 élèves, répartis en 4 classes
Chaque classe est dotée par la commune d'une Atsem par classe

Petite et moyenne section :

Mme Nadine Tirouflet, accompagnée par
Mme Sonia Marcelin

Petite et moyenne section :

Mme Laurence Biggi, accompagnée par
Mme Chantal Hablot

Petite et grande section :

Mme Lydie Guillet, accompagnée par
Mme Carole Brousse

Grande section :

Mme Catherine Adnot
et M. Laurent Faré, accompagnés par
Mme Danielle Saisse

LA VIE SCOLAIRE : UNE PRIORITÉ MUNICIPALE

Placé sous la délégation de Laurence Théâtre, conseillère municipale, et dirigé par Cécile Perrin, le service affaires scolaires assure le suivi d'un budget pédagogique, en direction des écoles maternelle et élémentaire.

Chaque année, **les projets d'investissements** permettent le renouvellement de matériel et l'entretien des bâtiments. Après la réhabilitation

de l'école maternelle, le budget alloué en 2008 permettra, pour l'école maternelle, l'achat de 3 vélos, la rénovation des toilettes, l'équipement des dortoirs avec l'achat de draps et de couvertures, la dotation de deux classes avec chevalet de peinture et tableau. L'aménagement du hall, près du bureau de la direction est quant à lui réalisé (total 3 500€). L'année 2009 devrait également permettre

la réfection de la cour extérieure de l'école maternelle (changement des dalles).

À l'école élémentaire, une classe a été repeinte en avril dernier et le hall qui conduit au 2^{ème} étage a été refait à neuf cet été. 25 bureaux et chaises devraient prochainement être installés et des vestiaires pour les agents d'entretien devraient être aménagés (total 6 150€).

Budget de fonctionnement 2008 :

VOTE DU BUDGET MUNICIPAL LE 8 AVRIL 2008

ACHATS, DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	MATERNELLE	ÉLÉMENTAIRE	RASÉD
Dictionnaires offerts pour le passage en 6 ^{ème}		600 €	
Goûter de Noël	200 €	300 €	
Spectacle de Noël	500 €		
Cadeaux de Noël	1 100 €	1 500 €	
Subvention coopérative scolaire [année 2007-2008]	1 550 €	2 350 €	
Sorties pédagogiques et classes transplantées [sorties 2007-2008]	700 €	10 000 € (dont un dépassement pris en charge, à titre exceptionnel, par la commune pour ne pas pénaliser les familles)	
Dotations fournitures 46 € par élève et par an	4 800 €	8 900 €	700 €

SONDAGE

La commune de MALAUCENE souhaite faire un sondage auprès des personnes âgées, handicapées ou seules et sans moyen de locomotion qui seraient intéressées pour faire appel à une structure privée permettant de répondre à différents besoins de proximité :

- Effectuer des courses,
- Effectuer diverses démarches administratives (courriers, réponses aux organismes etc...)
- Transport de proximité (marché, docteur, spécialiste, courses, coiffeur etc...)
- Transport en groupe
- Jardinage
- Petit bricolage

Ces services sont rendus à titre payant.

Le but est de diagnostiquer les besoins. Il s'agit surtout d'accompagnement sur chacun de ces services.

Si vous êtes intéressé(e) vous pouvez nous le faire savoir :

En contactant le Centre Communal d'Action Sociale au 04 90 65 20 17 ou en nous retournant le coupon ci-dessus en Mairie de MALAUCENE

COMMUNE DE MALAUCENE - Sondage

M.

Adresse :

Téléphone :

Oui, je suis intéressé(e) :

AIDE AU FUEL DOMESTIQUE

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Le Gouvernement a décidé de reconduire le dispositif d'aide à la cuve pour l'hiver 2008-2009. Cette aide est réservée aux ménages modestes qui se chauffent au fuel et est portée à 200 €.

L'aide concerne **les ménages non imposables ayant reçu une facture de fuel entre le 1^{er} juillet 2008 et le 31 mars 2009.**

Il n'est accordé qu'une seule aide par ménage sur cette période. Elle s'applique aux achats de fuel pour la résidence principale.

Pour en bénéficier, les ménages **doivent**

faire parvenir avant le 30 avril 2009 à leur trésorerie :

- un formulaire de demande d'aide à la cuve,
- l'avis de non imposition délivré par l'administration fiscale, c'est à dire l'avis d'impôt sur le revenu reçu en 2008 comportant la mention : « au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu »
- pour les logements individuels, une copie de la facture justifiant de l'achat ou

de la livraison de fuel domestique, d'un montant minimum de 200 €, établie entre le 1^{er} juillet 2008 et le 31 mars 2009 ;

- pour les logements collectifs, un certificat du bailleur ou du gestionnaire de l'immeuble attestant du mode de chauffage au fuel.

Les aides seront versées par virement bancaire à compter du 1^{er} janvier 2009.

Les formulaires sont à votre disposition à l'accueil de la Mairie de Malaucène

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

Lieu de parole, d'écoute, d'échange et de partage, tremplin à la socialisation de l'enfant.

Le jeudi de 9h15 à 11h15

Petite salle de la MAIRIE DE MALAUCENE
Sauf vacances scolaires et jours fériés

Lieu d'accueil enfants-parents (0-3 ans) de Malaucène. *Gratuit et anonyme*
Par des professionnels de la petite enfance

MATINEE DES ASSOCIATIONS ET ACCUEIL DES NOUVEAUX MALAUCENIENS



La matinée des associations qui s'est déroulée le 6 septembre dernier, a, encore cette année, connu un beau succès. En effet,

25 associations y étaient représentées, soit la moitié de ce que compte la commune. Les Malaucéniens et Malaucéniennes y sont venus en grand nombre, soit pour se documenter, soit pour inscrire leurs enfants ou eux-mêmes aux différentes disciplines proposées.

Comme les années précédentes, il y a eu l'accueil des nouveaux Malaucéniens qui, après un petit-déjeuner offert par la municipalité, sont allés à la découverte de notre vieille cité médiévale, accompagnés par Céline Bénistant, guide conférencière de la Cove. A leur retour, ils ont pu découvrir le tissu associatif du village. Pour clôturer cette matinée, Dominique Bodon, maire, leur a présenté les élus, les services extérieurs (Gendarmerie, Pompiers, etc.) et tout le

monde s'est retrouvé pour un délicieux et convivial pot de l'amitié préparé par Christine Fontin dont on connaît désormais les dons en la matière.



SITE INTERNET

Comme nous vous l'avons indiqué dans le dernier Publiaire, le site internet a changé afin de mettre au service des usagers encore plus d'informations sur la commune.

En effet, vous pouvez dès à présent visionner des films des dernières

festivités ou regarder des reportages photos des différentes sorties du centre de Loisirs.

<http://www.malaucene.fr>

CRECHE « BEBE LUNE »

Crèche Bébé Lune : C'est la rentrée !!

Lundi 25 Août de 17h à 20h la crèche a ouvert ses portes aux familles.

L'ensemble du personnel (8 personnes dont 5 à temps partiel et une apprentie) était heureux d'accueillir enfants, parents et même grands parents pour leur présenter la crèche, son environnement et son fonctionnement.

C'est à travers des ateliers d'animation que les tout petits ont pu, accompagnés de leurs parents (re)découvrir la structure dans laquelle ils vont évoluer quelques heures ou quelques jours par semaine. Lors de la visite des locaux et des extérieurs avec notamment le jardin pédagogique, l'équipe d'encadrement a pu répondre aux nombreuses questions des parents.

Un diaporama élaboré à partir de photos et de films pris tout au long de l'année retraçait des instants de vie de la crèche sous les regards émerveillés des parents.

Cette année 28 enfants, quasiment tous

Malaucéniens, sont inscrits en accueil régulier et 3 en accueil occasionnel. La crèche gérée par le CCAS de la commune a une capacité de 20 places et sera au complet lorsque les nouveaux bébés inscrits auront fait leur rentrée.

C'est en présence du Maire, du 1^{er} Adjoint et d'élus que cette manifestation s'est clôturée dans la joie et la bonne humeur autour d'un apéritif très convivial.

Betty BAYET



Clara avec ses parents :
Christophe et Virginie BONNET.



L'équipe BEBE LUNE :
Betty AUDRAN-BAYET, Danièle
DEBARD, Johanne DEBARD, Marine
FERRER, Sandrine MARTIN, Marie-
Anne RIGAUD, Christel SALADIN,
Bernadette VIALIS



Jade avec ses parents Sébastien
CAMUS et Virginie MOREL.

HAMEAU DE VEAUX

La fête du Hameau s'est déroulée le 16 Août 2008 sous une magnifique nuit étoilée. Tout s'est bien déroulé comme d'habitude. Monsieur le Maire, accompagné de certains élus nous ont fait l'honneur de participer à ce moment de convivialité.

L'Apéritif offert par la Mairie, la marquisette, a bien sûr, donné le ton à la soirée détente obligatoire. Un repas de roi a été concocté par M. Hervé RÉGE : Veau à la Broche accompagné d'un gratin dauphinois aux cèpes et tomates à la provençale. Comme chaque année, Joëlle PONZA nous a mis une superbe ambiance.



APERÔ DES REMPARTS

Comme tous les jeudis de la période estivale, c'est autour du lavoir des Remparts, que les habitants du quartier se retrouvent pour un apéro très convivial. Cette initiative en revient à Claude Allemand et à Manu Lora

qui l'ont instituée il y a dix ans déjà. Et, bien souvent on y retrouve des habitants d'autres quartiers. Un moment très convivial où l'on parle de tout et de rien autour du verre de l'amitié.



TRAVAUX

Aire et stade des Palivettes : de nouveaux travaux d'amélioration du site

Au cours de ces derniers mois, la municipalité de Malaucène a engagé d'importants travaux aux Palivettes visant à parachever l'aménagement paysager du site et à optimiser les équipements sportifs

existants, à travers leur rénovation ou leur mise à niveau.

Ainsi, l'éclairage des stades d'honneur et d'entraînement a été considérablement amélioré avec le changement des projecteurs. Ces aires sportives de qualité offrent désormais des conditions de jeux optimales et conformes aux règlements des fédérations.

Les vestiaires du stade ont également été refaits : peintures, chauffage et portes ont ainsi bénéficié d'une véritable cure de jouvence, pour offrir aux sportifs locaux comme aux visiteurs des locaux accueillants et fonctionnels. A travers ces travaux, la municipalité de Malaucène s'efforce de maintenir le patrimoine sportif de la commune en bon état et remercie les utilisateurs de veiller à une utilisation des lieux aussi respectueuse que possible.

Ce sont également d'importants travaux d'irrigation qui ont été réalisés au stade, notamment avec le raccordement au réseau Ouvèze Ventoux. En outre, ce raccordement et la création d'une station de pompage permettent désormais l'arrosage de l'ensemble des Palivettes à partir du réseau Ouvèze Ventoux. A noter que ces

travaux ont bénéficié de l'aide du député, T. Mariani, à travers l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 9000€.

La municipalité de Malaucène poursuit ainsi son effort au service de la pratique sportive et du développement d'une aire de loisirs dont la qualité paysagère est sans cesse améliorée.

Lotissement du colombier

Les travaux de viabilisation sont terminés. Les constructions débiteront dès le mois d'octobre prochain.



AIKIDO CLUB DU VENTOUX

Enfants : le mardi de 17h30 à 18h45

Adultes : le mardi de 19h15 à 20h45

Le samedi de 10h à 12h cours d'armes

Tarifs : (chèques loisirs acceptés)

Renseignements :

Port. : 06 13 12 79 91

Tél. : 04 90 65 12 27

ENFANTS :

1^{er} trimestre : 55 €
(licence ffab + inscription)

2^{ème} trimestre : 30 €

3^{ème} trimestre : 30 €

ADULTES :

1^{er} trimestre : 75 €

2^{ème} trimestre : 40 €

3^{ème} trimestre : 40€



AMIS DU VIEUX VILLAGE

En qualité de présidente de l'association des Amis du Vieux Village, j'ai eu à cœur de faire connaître aux Malaucéniens et aux gens venus d'ailleurs une des plus belles richesses de notre patrimoine : l'église Saint-Michel. Je n'aurais jamais eu la prétention de faire cette visite, car j'en suis bien incapable. C'est pour cela que j'ai fait appel à Paul Peyre, qui au-delà de l'amitié que je lui porte, a toutes les compétences requises pour se charger d'une pareille tâche.

Je me suis également adressée à Gérald Guillemin, ainsi qu'à la chorale de notre village, les Voix du Groseau, dirigée par René Linenbank. Que tous et toutes en soient remerciés.

Merci au public venu de tous les horizons, qui nous fit l'amabilité d'assister à cette manifestation, et qui j'espère ne fût pas déçu.

Pour la saison prochaine, outre la pose de la 14^{ème} station au Calvaire ainsi qu'un lutrin explicatif pour l'ensemble du site, l'association prévoit d'autres conférences ainsi que des concerts.

Merci enfin pour le panier, 200€ récoltés pour l'association, furent très appréciés.

*La présidente,
Marie-Lise Ribière*



APPRENDRE DES ANCIENS

L'exposition botanique de mai a attiré toujours autant de curieux et de passionnés autour de nos discrètes richesses régionales. Comme chaque année apparaissent de nouvelles plantes, d'autres, souvent très connues, sont oubliées. C'est le résultat de plusieurs facteurs : l'état de la végétation, le hasard des récoltes, la présence ou l'absence d'un ramasseur ou d'un déterminateur. C'est toujours un travail important pour l'équipe d'Apprendre des Anciens et de ses amis, surtout quand certains viennent à manquer, mais l'exposition est toujours riche en découvertes, rencontres, échanges de toutes sortes qui en font toute la

valeur.

Ce beau mois de mai passé, les cours de provençal ont continué à rassembler son petit groupe de fidèles, animés par les uns ou les autres qui par la force des choses font de notables progrès. Merci à chacun pour tout ce temps laborieux qu'ils y consacrent, pour tous ces auteurs provençaux qu'ils nous font mieux connaître : Charloun Rieu amé « lis estello », Marius Jouve, Théodore Aubanel amé « lou viage » ; « lou libre de tres sòu » de Milo Troumèu, le malaucénien. Mario Mauroun et J.C. Payan avec « lou juvert » et d'autres encore ! Merci pour le plaisir qu'ils nous donnent.

Sabés ço qu'e « lou mias » ?

Fin juin, place à l'été et aux vacances. La végétation est généreuse, plus verte encore que les années passées semble-t-il et les sorties botaniques prévues sont prometteuses.

Celle de juin est passée inaperçue avec 1 seul amateur. La promenade à la « Tête des Mines » a été pourtant passionnante. Celle de juillet, aux Valettes nous a conduit aux carrières de Beaumont où les fleurs étaient nombreuses. Plus de 30 personnes pour fouiller les herbes et reconnaître celle qui a laissé sa trace dans la mémoire des anciens. 30 personnes jeunes et adultes venant

d'horizons lointains, très intéressées par ce monde végétal et les connaissances de nos guides : Paul Peyre, Françoise Gasnier, Eric Jansel, Annie Rousseau, entre autres... Une sortie réussie, comme on les aime !

A celle d'août Eric Jansel et Paul Peyre nous manquaient bien, mais il y avait 2 Françaises de choix : Gasnier et Perrotin ainsi que notre fidèle Annie Rousseau pour parcourir les chemins du Mont Serein et saluer au passage sa flore bien particulière. Hélas ! le ciel était de plus en plus menaçant et le tonnerre nous a chassé une heure avant la fin prévue. Pas trop de regrets, nous reviendrons !

11 juillet, le Festival d'Avignon battait son plein, mais tous les amoureux du Vaucluse et de la langue provençale choqués par la suppression de l'émission « Les escapades » de J-P. Belmon sur Radio



France Vaucluse sont venus le dire devant la maison de la Radio à Avignon, avec pétitions, casseroles et sifflets pendant 1 ou 2h en fin d'après-midi. « Souhaiter un service public de proximité et de qualité » est-ce trop demander ?

Voilà qui rejoint le même combat que celui que mène un groupe de 7 marcheurs italiens qui sont partis des vallées occitanes du Piémont italien le 30 août dernier pour rejoindre le Val d'Aran en Espagne.

Ils sont arrivés à Malaucène le mardi 16 septembre où ils ont passé toute la soirée, avant d'atteindre Vaison le lendemain où ils ont pris un jour de repos.

Vers 18 h devant la Mairie, un apéritif a été offert par la commune, suivi d'un repas en commun offert par l'Association avec l'aide et l'apport complémentaire de tous les sympathisants que nous remercions vivement à l'avance.

La défense de notre langue d'Oc mérite bien un effort particulier. Avec ces marcheurs, nous demandons aussi qu'elle soit reconnue au patrimoine mondial de l'humanité (UNESCO), et que la France la reconnaisse aussi, comme langue minoritaire, comme elle est reconnue depuis longtemps en Italie et en Espagne. Comment peut-on fermer les yeux sur le fait qu'elle est parlée dans



31 départements français depuis 1000 ans, qu'elle a été la langue des troubadours du Moyen-âge et que sa richesse est un des piliers de notre belle langue française. Elle s'efforce de survivre à travers nos cours de provençal qui reprendront en octobre les lundis 6 et 20 octobre, le 3 et le 17 novembre, le 1^{er} et le 15 décembre 2008, à raison d'un cours par quinzaine environ. Bonne continuation à tous pour ce dernier trimestre de l'année.

Adessias... au cop que ven !

G. Veyrier

AQUI SIAN BEN

De la Maison de Retraite L'OUSTALET

Après concertation et délibération, les résidents ont choisi l'Alsace comme lieu de vacances. Notre tour de France se poursuit..., le Queyras en 2005, le Périgord en 2006, les Issambres en 2007, nos baroudeurs de grands chemins ont opté pour le charme de ce coin de France au cœur de l'Europe. Une dizaine de résidents sont partis une semaine, du 27 septembre au 4 Octobre 2008, à la découverte d'une région où les cigales et la farigoule ne font pas partie du vocabulaire, le dépaysement total...

Notre pied à terre était situé à Orbey dans un magnifique hôtel sur le versant alsacien des Hautes Vosges, à 600m d'altitude, à 25km de Colmar, dans le parc Naturel des Ballons des Vosges.

Au programme : visite en petit train de Ribeauvillé, Strasbourg et sa cathédrale de grès rose, visite commentée en bateau sur l'Ill. Sans oublier les dégustations des spécialités diverses et variées de cette belle région. Visite de Colmar en petit train

(pour épargner nos petits pieds...), déjeuner dans des fermes auberges, j'en passe et des meilleures.

Cinq membres du personnel dont la Directrice, Madame LECADIEU-BUE ont fait partie de l'expédition afin de veiller au confort et au bien-être de tout ce petit monde.

Voici donc notre dernier projet mis en place avec les résidents, l'établissement et l'association AQUI SIAN BEN.

Après un été riche en festivités, nos résidents ont pu apprécier les animations que le village a offert à ses concitoyens durant ces mois d'été (théâtre, concert, bal...). C'est une chance et un plaisir de vivre à proximité du centre où bat le cœur et la vie du village. Nos anciens (nous demain...) peuvent ainsi profiter de cette profusion d'évènements et se sentent moins à l'écart et oubliés du monde.

Les rencontres avec le centre de Loisirs sont toujours aussi enrichissantes. Les enfants



Quelques résidents au spectacle dans la cour du blanchissage



Vue du 4^{ème} étage. Terrasse extérieure de l'OUSTALET

apportent la joie et une bouffée d'oxygène à l'établissement. Merci aux responsables pour leur collaboration et leur dynamisme. Bonne rentrée à tous.

Christiane TOQUARD
Animatrice de l'OUSTALET

ARPAM

La 18^{ème} édition de notre manifestation « ARTISTES au VILLAGE » s'est déroulée dans la plus grande convivialité. Si nous avons noté une baisse de fréquentation des visiteurs cela n'a pas empêché nos artistes, qui présentaient des œuvres de qualité, de vendre celles-ci. Comme les années précédentes, le Jazz Band Alain Rattier a ravi public et artistes avec leur musique.

Voici, ci-dessous, les récipiendaires des différents prix attribués :

Prix Jeune Espoir :
Fabrice RUAT (12 ans).

Prix du Public, catégorie Amateurs :
1^{er} / François ARIAS – 2^{ème} / Marie-Françoise ROHMER – 3^{ème} / Aurélia BOUYS-FRESSART.

Prix du Public, catégorie Professionnels :
1^{er} / Alain CAMARA – 2^{ème} / Fabrice et Jennifer CAUBERE – 3^{ème} / Sophie FOURCAUD-GAMBA

Prix du Jury :
Sylvie SINQUIN

Grand Prix du Public (toutes catégories et techniques confondues) :
ANSATU Schlumberger.

Un grand bravo aux enfants du village qui, cette année, étaient au nombre de 16 et auxquels se sont rajoutés ceux du Centre de Loisirs qui ont tous été récompensés.

De grands remerciements aux riverains qui accueillent les œuvres et le matériel des artistes le samedi soir, aux commerçants pour leurs dons, et, à toute l'équipe des bénévoles qui font encore mieux que chez un certain marchand d'épices... et qui parfois essuient les réflexions désobligeantes et, de plus, non justifiées de certains râleurs (1 ou 2 par an)...

D'ores et déjà, toute l'équipe est au travail pour la préparation de la 19^{ème} édition.

Bon automne à tous,

La Présidente
Myriam BERTRAND



Prix public : catégorie professionnel



Prix public : catégorie amateur



Prix du jury : Sylvie SINQUIN



Grand Prix du Public (toutes catégories et techniques confondues) :
Ansatu SCHLUMBERGER



Prix jeune espoir :
Fabrice RUAT (12 ans)

BRIDGE CLUB DE VAISON-LA-ROMAINE

Le bridge club de Vaison-La-Romaine organise à partir de début octobre une nouvelle session d'initiation et formation destinée à des débutants complets.

Ces cours de sensibilisation : 3 séances totalement gratuites auront lieu de 20h à 22h, grande salle de la Mairie de MALAUCENE. (voir agenda p.2)

La pratique du bridge est accessible à tous, venez nous rencontrer nous saurons vous faire partager notre passion.

Pour vous inscrire à ces soirées ou en savoir plus, contactez Michel JACOD
06 13 80 04 76



LES JOYEUX PETANQUEURS

Des concours auront lieu au mois d'octobre si le temps le permet.

Le bureau des Joyeux Pétanqueurs demande à ses licenciés de venir en nombre à l'assemblée générale du club car il va y avoir de nombreux changements au niveau de la fédération.

Cette assemblée générale aura lieu le : vendredi 21 novembre 2008 à 18h dans la grande salle de la mairie et se déroulera de la façon suivante :

- rapport moral du président
- bilan financier du trésorier
- bilan sportif de l'année 2008
- objectifs de l'association pour l'année 2009
- questions de la part des licenciés aux membres du bureau de l'association
- clôture de l'assemblée générale par le pot de l'amitié.

Pour plus de renseignements vous pouvez téléphoner au Président

06 23 88 85 55

ou vous rendre sur internet :
<http://petanque.malaucene.over-blog.com>
pour connaître les dernières nouvelles.

LIEN SOCIAL

CONTACTS :

Aide à l'élève : Joël Moczdlo
04.90.65.17.46

Alphabétisation : Christine Estrayer
04.90.46.02.95

Ecrivain public : Dominique Barbera
04.90.65.26.70

Cotisation pour l'année : 10€
(5€ pour le deuxième inscrit
d'une même famille)

Après une année scolaire 2007/2008 bien remplie, le repas de l'Association du 14 juin dernier au « Blanchissage » a remporté un vif succès, permettant à tous les sympathisants et amis de se retrouver autour de plats préparés par chacun dans une ambiance conviviale

et festive. Les vacances sont maintenant terminées. La journée des Associations du 6 septembre dernier a permis une première prise de contact avec certains parents et de nous faire mieux connaître des nouveaux arrivants.

Nos activités reprendront à partir du 22 septembre pour l'aide aux devoirs et la semaine suivante pour l'Alphabétisation, dans le local mis à disposition par la Mairie au 2^{ème} étage du centre culturel « Michel Brusset », au dessus de la bibliothèque.

Comme l'année précédente, l'accès à internet pour les recherches scolaires reste possibles pour nos adhérents.

Pour les personnes ayant quelques difficultés pour remplir des dossiers, écrire des courriers ou effectuer des démarches, l'Association du Lien Social peut les aider dans ces actions.



Bien évidemment, notre association fonctionne essentiellement avec des bénévoles. Qu'ils en soient ici encore remerciés pour leur disponibilité et leur dévouement. Sans eux, l'Association ne pourrait se pérenniser. Aussi si vous disposez d'un peu de temps libre, surtout en fin de journée (entre 17 et 19h) ou le mercredi, n'hésitez pas à nous rejoindre pour l'aide aux devoirs. On vous attend. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

LE LOTO DES SAVEURS AU PROFIT DU TÉLÉTHON

Deux membres de la coordination étaient allés voir leurs collègues du Téléthon de Mollans, en décembre dernier. Avec leur accord et leurs conseils, ils décidèrent d'imaginer aussi un loto à Malaucène, pendant la période estivale. Si pour l'organiser la coordination se sentait prête, il fallait trouver comme d'habitude les généreux donateurs. Ils proposèrent aux agriculteurs de se

mobiliser sur cette idée.

La coordination ne fut pas seulement suivie, mais littéralement poussée en avant par J-P Barjol, Christine Bonnefoy, Herve Chauvet, Michel Filliol, Véronique Inglebert, Christophe Marion, Cyril Martin, Yves Rogier et Christine Thomasset. On allait voir ce que l'on allait voir !!!

Les gains des quines représentaient environ 30 kilos de fruits, légumes tout frais cueillis et ramassés du jour, plantes aromatiques, vins et huile d'olive, quant à ceux des cartons pleins, ils avoisinaient les 45 kilos.

Nous fûmes même obligés d'acheter des brouettes pour permettre aux heureux gagnants des cartons pleins de ramener leurs gains (de magnifiques brouettes aux couleurs du Téléthon qui faisaient également partie du lot).

Ils n'ont épargné ni leur peine ni leurs dons, nos sympathiques agriculteurs de Malaucène, Beaumont et Le Barroux.

Ce sont 347,40€ qui vont aller alimenter les dons pour le Téléthon 2008 de Malaucène. Bien sûr, nous avons besoin aussi de l'aide des Sapeurs pompiers qui ont dit présents, comme à l'habitude, et il y avait aussi le club « parlez jeune » qui n'a pas hésité à se porter volontaire pour participer à l'animation.

Les cafetiers nous avaient réservé leur soirée et nous les en remercions.

Un grand merci à tous les acteurs, participants, bénévoles et réservez déjà vos 5 et 6 décembre 2008 avant de vous dire « à l'année prochaine sans aucun doute. »

La coordination du Téléthon de Malaucène.



MARIO'SCENE

Les 26 et 27 juillet dernier s'est tenu à Malaucène le 4^{ème} festival de marionnettes. Afin de savoir si les Malaucéniens sont intéressés par une 5^{ème} édition l'été 2009, nous vous proposons de répondre à cette petite enquête. Merci pour votre participation que nous espérons nombreuse.



Le petit chaperon Rouge par la Compagnie Lorgnette



La billetterie

MARIO'SCENE - Sondage

1/ Avez-vous entendu parler du festival Mario'scène ?

- Oui
- Non

2/ Y êtes-vous allé(e) cet été ?

- Oui
- Non

3/ Y êtes-vous allé(e) en 2002, 2003, 2007 ?

- Oui
- Non

4/ Si oui, cela vous a-t-il plu ?

- Oui
- Non

5/ Les tarifs (6 € et 4 €) vous ont-ils semblés abordables ?

- Oui
- Non

6/ Aimerez-vous assister à des spectacles de marionnettes l'été prochain ?

- Oui
- Non

7/ Souhaitez-vous que le festival continue en 2009 ?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas.

8/ Les marionnettes, ça vous intéresse ?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas.

9/ selon vous, le festival concerne :

- Tout le monde,
- Les enfants
- Personne

10/ Pensez-vous que le festival apporte quelque chose de positif à la vie du village ?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas.

11/ Etes-vous intéressé(e) pour rejoindre l'association ?

- Oui
- Non

Vos coordonnées si vous souhaitez une réponse...

.....

.....

MALO FUTSAL

Le futsal (abréviation de futebol de sala = football en salle) est un sport dérivé du football, mais se jouant sur un terrain de handball et comportant des règles du basket-ball. Créé dans les années 1930, il se développe considérablement depuis quelques années, mettant en valeur le RESPECT, que ce soit des règles, des arbitres ou de l'adversaire, une vertu quelque peu perdue dans la société actuelle. C'est dans cette optique que le Malo Futsal a vu le jour en Février 2008.

Aujourd'hui, le club compte 13 licenciés (dont 12 Malaucéniens ou Beaumonnais) pour une équipe qui évolue dans le championnat du District Rhône-Durance créé la saison dernière. Le club participera également à la Coupe Rhône-Durance et à la Coupe de France, compétition dont la phase départementale a eu lieu le Samedi 4 Octobre à Avignon.

Jusqu'à présent, le Malo Futsal a disputé 2 rencontres amicales pour 1 victoire et 1 défaite. Pour l'anecdote, le premier match du club, face au champion vauclusien en titre Avignon Futsal, a été arrêté

par l'orage du 11 Septembre dernier. Malaucène a remporté son second match amical en déplacement à Remoulins sur le score de 5-4 et entend figurer dans le haut du tableau du championnat qui comportera 10 équipes.

Malheureusement, les infrastructures actuelles de la commune de Malaucène ne permettent pas à notre association de se produire «à domicile», ce qui nous oblige à disputer le championnat à Avignon et Valréas, mais nous espérons qu'un projet de petit gymnase ou de terrain extérieur en gazon synthétique verra le jour dans les mois qui viennent, sachant que ce genre de terrain peut être très utile pour les écoles et pour les jeunes Malaucéniens.

Je profite de cet article pour remercier tous les commerçants et artisans du village qui ont contribué à la vie du club. Vous pouvez les retrouver sur le site Internet du Malo Futsal, que je vous invite à consulter afin de mieux connaître notre association et son évolution.

*Le Président
Arnaud Pedretta*

<http://malofutsal.sport.fr>



*Présents sur la photo :
Debouts de gauche à droite : Gilles Pedretta,
Nicolas Durand, Sébastien Bègue, Rémi
Chauvet
Accroupis de gauche à droite : Florian
Ferrer, Adrien Olive, Aristide Boule,
Arnaud Pedretta
Absents : Brice Ripert, Clément Ruiz,
Franck Viret, Edouard Schmid, Alain
Théâtre*

OFFICE DE TOURISME

PLACE DE LA MAIRIE
Tél/fax 04 90 65 22 59
Mail : ot-malaucene@wanadoo.fr

Vous vous installez à Malaucène, nous vous adressons toutes nos félicitations. Soyez les bienvenus, et pour vous permettre de profiter encore plus complètement de votre nouvelle localisation, nous vous invitons à venir à l'office du tourisme, où nos deux hôtesses, Isabelle et Emilie vous aideront à préparer vos loisirs.

QUELQUES INFORMATIONS SUR L'OFFICE DE TOURISME

L'office est une association loi 1901 qui a pour but de promouvoir et développer le tourisme de qualité en toutes saisons sur les territoires de Malaucène, Le Barroux et Beaumont du Ventoux (incluant la station du mont Serein).

EN SAISON

Vous pourrez vous inscrire :
Aux montées nocturne du Ventoux tous

les vendredis et assister au majestueux lever du soleil le samedi matin
Aux visites en scène du vieux village tous les mercredis soir, ainsi que les visites guidées plus traditionnelles
Vous pourrez également y trouver les renseignements sur les manifestations à Malaucène et dans les villages aux alentours.

EN TOUTES SAISONS

Vous pourrez vous informer sur les circuits pédestres, les randonnées, les circuits à vélos ou les ballades à thèmes dans le Vaucluse, si riche en monuments et sites naturels remarquables.

Des plans et des circuits vous seront proposés à cet effet.
Malaucène est un village où les manifestations (concentration de véhicules anciens, fêtes à thème, expositions d'art publiques, compétitions sportives) sont nombreuses et diversifiées, vous n'aurez peut-être pas assez

de week-ends pour profiter de toutes, renseignez-vous auprès de l'office du tourisme.

HEBERGEMENT

Enfin, sachez que l'office du tourisme tient à jour les hébergements (hôtels, gîtes, chambres d'hôtes, résidence hôtelière et de vacances) établis sur les communes de Malaucène et des proches environs (pour vos invités qui ne manqueront pas de venir vous visiter dans votre nouvelle résidence).



LES PIEDS EN L'AIR

CALENDRIER DES ACTIVITÉS CIRQUE 2008/2009
dates et tarifs des Ateliers CIRQUE : RENTRÉE 2008

Lundi 17h15 à 18h45
Enfants à partir de 5 ans
Adhésion annuelle 15 €
Trimestre 75 € - Année 240 €

A partir du 22/09/08 :
Mardi 17h30 à 20h
Adultes et Adolescents
Adhésion annuelle 15 €
Trimestre 80 € - Année 255 €

A partir du 23/09/08 :
Mercredi 9h30 à 12h30
Enfants 7 à 12 ans
Adhésion annuelle 15 €
Trimestre 110 € - Année 345 €

A partir du 24/09/08 :
Mercredi 14h à 17h
Mercredi 17h à 20h
Enfants 8 à 15 ans
Adhésion annuelle 15 €
Trimestre 110 € - Année 345 €

A partir du 24/09/08 :
Adolescents et Adultes
Adhésion annuelle 15 €
Trimestre 110 € - Année 345 €

A partir du 24/09/08, l'association les pieds en l'air c'est aussi des cours de danse contemporaine pour les ados et les adultes

ATELIER DE DANSE CONTEMPORAINE

Cet atelier s'adresse à toute personne intéressée par une approche du corps en mouvement, sans niveau technique particulier pré-requis. Il demande cependant une véritable envie « d'aller vers », d'entrer en relation avec soi-même et avec les autres chaque séance se décompose en 4 temps :

l'éveil corporel, échauffement (perception de l'architecture dynamique du corps,



circulation de l'énergie, respiration, liberté articulaire, étirements...) un travail spécifique sur des notions fondamentales (appuis, équilibre/déséquilibre, latéralisation, poids...) l'apprentissage d'enchaînements dansés (qualités, énergies, rapport à l'espace, au temps, interprétation, relation aux autres...) des expérimentations, improvisations, un travail de création (en solo, duo ou en groupe) l'atelier est conduit par Valérie Seyvet titulaire du diplôme d'Etat de professeur de danse contemporaine le mardi de 9h30 à 11h30, salle de danse du blanchi et / ou le jeudi de 18h à 20h, chapiteau du cirque. Début des cours : mardi 23 septembre
Tarif par trimestre :
90 euros une séance/semaine
160 € pour 2 séances
+ adhésion 2008/2009 à l'association : 15 €.



RETRO MOTO CLUB

Dimanche 27 avril 2008, au départ de MALAUCENE et pour la 11^{ème} édition, c'est une vingtaine de véhicules qui se sont élancés pour un périple de 120 km au cœur du Comtat Venaissin. Parmi eux, douze side-cars de 1938 à 1972 sont partis à l'assaut du Col de Murs et de ses 50 virages, en passant au pied des falaises de LIOUX.

TERROT, RENE GILLET, et particulièrement BMW venus en force étaient les principales marques représentées. Le tricycle POIRIER de Philippe BOURRELLE qui n'est pas un side mais qui a quand même trois roues a effectué l'ensemble du parcours sans démériter. Le panorama rencontré et la diversité du parcours ont permis aux participants d'en prendre plein les yeux. L'arrêt gastronomique s'est déroulé sans

encombre à MONNIEUX, commune bien connue pour son lac.

Les estomacs bien calés, la digestion s'est faite sur le chemin du retour vers MALAUCENE, au gré des cahots de la mauvaise route de FLASSAN, suivi de la douceur de l'asphalte tout neuf du Col de la Madeleine.

Une bouteille de vin a été offerte à chaque équipage, clôturant ainsi une journée particulièrement ensoleillée. Les participants ont souligné la qualité de l'encadrement et de l'organisation mettant à l'honneur les membres du Rétromotoclub Malaucénien. Vivement l'année prochaine qu'on remette ça !



Venasque, place du château, le départ est donné pour aller attaquer le Col de Murs et ses cinquante virages.



Arrêt au château de Javon, magnifique construction au milieu de nulle part.

LA PHB CINQUANTE ANS APRES ...

Trois anciens du RGM : Jean-Paul BLOUVAC, Henri RIPERT et Robert BREMOND et trois « jeunes » du club : Nicolas GALAS, Sébastien JACQUEMIN et David LAURENT comparent leur accession et promotion de District et tout ce qui touche le football que 50 longues années séparent.

R. BREMOND : Moi je n'ai pas joué sur le terrain près d'Isidore (la zone artisanale actuelle), ah celui là il était en pente d'un côté. Les ailiers avaient un gros avantage selon la mi-temps. En 1949, j'ai joué pour la première fois en junior, avant mon service militaire, avec Négrin, Brulat et d'autres. C'étaient sur le premier stade du Grès mais les équipes junior étaient rares à l'époque et on n'a pas joué souvent.

J. P. BLOUVAC : Je me souviens de 1958, c'était au second stade du Grès (le lotissement près des pompiers). Cette année là, nous avons fait les 1/4 de finale de la coupe Rhône-Durance à Sablet (défaite 1 à 0) nous n'avions pas dépassé le centre du terrain et dans les cages Berthier arrêtaient tout... Et la 1/2 finale de la coupe Roumagnoux, on l'a perdue à Maillane (1 à 2), mais c'était aussi l'année de la montée en promotion de District avec notre défense de fer composée de Négrin, Brulat et Ripert. Il a fallu attendre 50 ans pour retrouver l'élite du District.

S. JACQUEMIN : Et le matériel de cette époque ?

R. BREMOND : Mon pauvre ! Les chaussures avec des barrettes de cuir clouées sur les semelles et le bout en dur comme sur les chaussures de sécurité. Et puis ces ballons, ils n'étaient pas ronds et ils avaient des lacets pour fermer les lanières de cuir. Un peu mouillées et avec des lacets, il fallait regarder deux fois avant de mettre la tête...

H. RIPERT : Et nos déplacements, ils étaient formidables dans le car de Visserot, c'était vraiment l'équipe de clocher. Les voitures étaient rares et le car toujours plein, une autre époque. Mais c'est aussi là que nous avons appris toutes les chansons à boire... et les autres.

J. P. BLOUVAC : Tu te souviens, le match de la montée contre Mirabel ? le grand Brémont (le président de l'époque) avait fait 450 entrées payantes au stade, un record ! Plus ceux qui faisaient le tour du terrain pour échapper au trésorier.

D. LAURENT : Parlez nous un peu des entraînements.

H. RIPERT : il n'y avait pas d'entraînement, moi, je ne me suis jamais entraîné, mais à l'époque avec beaucoup de paysans sans tracteur et après avoir passé 12 heures derrière le canasson, je peux vous garantir que les mollets étaient bien durs.

R. BREMOND : C'était autrement, il n'y avait pas beaucoup d'associations uniquement le foot et le ski. Et, en hiver, quand je ne jouais pas au ballon je montais à pied à St Margueritte et les skis sur les épaules il me fallait deux heures pour arriver au Mont Serein...

J. P. BLOUVAC : Et ce pastis, excepté pendant les matchs, certains en buvaient tout le temps et c'était souvent du fabriqué maison, il avait du goût le gaillard...

N. GALAS : Vous faisiez souvent la fête ?

J. P. BLOUVAC : Je me souviens de la fête de la montée en promotion et Bert qui tirait au fusil comme à Gaza. Aujourd'hui, il serait en prison. C'est comme vous, la mairie nous recevait et on terminait avec un grand apéritif.

S. JACQUEMIN : Il y avait les mêmes tactiques, le même style de jeu qu'actuellement ?

R. BREMOND : La tactique était simple ; de grands coups de pieds et de grands ballons devant. Ce n'était pas comme vous aujourd'hui, je viens quelques fois vous voir jouer et vous faites circuler le ballon avec beaucoup de passes, c'est presque peut-être un peu trop. Nous, nos arrières ne faisaient pas dans la dentelle.

H. RIPERT : La tactique de l'époque c'était le W-M, c'est-à-dire un demi centre et deux arrières latéraux, deux demis et deux inters, un avant centre et deux ailiers. Ce qui pouvait faire 3 défenseurs et 7 attaquants, c'est un peu l'inverse aujourd'hui !

R. BREMOND : il fallait tout faire à l'époque : tracer le terrain, enlever les cailloux et il en reste encore au Grès, laver les équipements, nous n'étions pas chouchouter comme les joueurs d'aujourd'hui.

S. JACQUEMIN : C'est vrai et excepté le sens du clocher qui existe encore bien à Malaucène, tout a changé. Le Président ne gouverne plus seul, c'est impossible en 2008, sans trésorier, sans secrétaire, sans adjoints, sans responsable du matériel, sans éducateurs et entraîneurs on se

demande comment vous pouviez faire et pourtant vous l'avez fait.

Vous étiez peu nombreux et pionniers, maintenant c'est presque 180 licenciés que compte le club. Il s'est bien structuré et renforcé depuis votre époque, il intègre des joueurs des débutants de 5 ans aux vieux dinosaures vétérans et chose nouvelle une section féminine dès la rentrée de septembre. Mais c'est vous qui avaient fait germé le football à Malaucène et la fleur est belle aujourd'hui.

M.R pour le Comité Directeur

Le district Rhône-Durance réunit les clubs de football du Vaucluse, du Nord des Bouches du Rhône, de l'Est du Gard et du Sud de la Drôme et compte 6 niveaux de compétitions seniors : la promotion de seconde division, la seconde division, la promotion de la première division, la première division, la promotion d'honneur B, la promotion d'honneur A. L'équipe fanion du club après deux accessions consécutives va faire ses premiers pas au mois de septembre en PHB, l'élite du district...

LE POINT DU RGM À LA FIN SEPTEMBRE

L'équipe FANION qui retrouve la PHB après son beau parcours de la saison dernière a débuté par 2 très bons résultats nul (0 à 0) face à d'AVIGNON FRANCO TURC entraîné par Olivier ROUSSET et composé de plusieurs joueurs ayant évolués en DH et succès au SC ORANGE 2 buts à 0. Ces résultats sont encourageant pour la suite de la compétition qui s'annonce tout de même très difficile, mais l'équipe semble bien équilibrée avec les apports des recrues (LAPORTE L, PEDRETTA G, PONGE G et RARHIB R). En coupe Rhône Durance les joueurs du capitaine MICELI ont passé les deux premiers tours en s'imposant à MONDRAGON 3 à 1 et à BAUME DE TRANSIT 1 à 0, le 3^{ème} tour se déroulera à GOULT ROUSSILLON, une équipe qui évolue dans le même groupe en championnat.

L'équipe Réserve du Président Thierry FERRER a commencé plus calmement avec 2 résultats nuls face au FC CARPENTRAS C 1 à 1 à domicile et 2 à 2 à SAINT SATURNIN LES AVIGNON et n'aura fait qu'un petit tour en coupe de l'espérance A éliminée par VEDENE 2 à 0.

Chez les Jeunes, coordonnés cette saison par Sébastien JACQUEMIN des difficultés pour former des 15 ans et 18 ans, une entente avec les clubs voisins est recherchée, en

Vie associative

revanche toutes les autres catégories sont engagées : DEBUTANTS (F VIRET) POUSSINS (D TAILLEZ) BENJAMINS (A CAMPOS) et 13 ans (F VIRET), le championnat commencera début octobre.

Pour la première fois au club une équipe féminine à 7 a été engagée sous la conduite d'Amélie MATTIELO, elle débutera son championnat début octobre.

Vous pouvez consulter le site du RGM (rgmalaucene.footblog.fr) pour connaître les résultats, le programme, les photos des équipes du RGM.



*Première PHB Franco Turc
Debout: PEDRETTA G., FERRER F., OLIVE A., VIRET F., LOMBARD D., LAPORTE L., MICELI M., JACQUEMIN S.
Accroupis : KARHIB R., DURAND N., CARLE M., PONGE G., ROUX A., ALLEMAND B.,*



*Debout: BOULARD C. (dirigeant), FRATTESI H. (dirigeant), BEYNET L., BARBERA A., PASCAL, BLOUVAC JP., BRULAT A., BREMONT H. (président), VILLET M., RIPERT H., BERTHIER Y., RAYMOND A., BEYNET P., BREMOND R., CARRIERE H. (dirigeant)
Absents sur la photo: FOURES H., CLEMENT G., NEGRIN R.*

LE SOUFFLE



Marie-Françoise MAZUIR et Daniel ASSIE (président de l'association)

L'automne est là, il signifie pour beaucoup : rentrée des classes, de vacances, dans des associations...

Nous aussi nous vous proposons une « rentrée » à l'intérieur de vous-même puisque dans la conception de la Médecine Traditionnelle Chinoise, l'automne est lié au bilan...de la vie, de l'année écoulée.

Donc avant la fin de l'année on va faire le tri, la moisson et l'élagage, des projets qui

ont marché, des essais qui ont fructifié et des idées restées sans évolution : cela ne vous rappelle-t-il pas les travaux que l'on fait chez soi ou au jardin ? la moisson, les vendanges et la taille des arbres, arbustes, la récolte des derniers fruits et légumes, les conserves, les confitures... avant l'hiver.

Ainsi chaque saison a son principe de vie et on va retrouver cela dans le corps, dans l'organe. Nous allons nous harmoniser avec la nature (macrocosme, microcosme) par des mouvements spécifiques, simples, lents, harmonieux pour rester en phase ; bien-être physique et psychologique.

Rien de spectaculaire mais un éclat différent dans les yeux, une voix plus posée, une

gestion de notre vie plus claire ainsi que de notre santé.

On vous y invite tous les soirs de 20h à 21h30 et les jeudis matins de 9h30 à 11h à la salle du Blanchissage, soyez les bienvenus, appelez nous pour plus de renseignements ou venez faire un essai, c'est gratuit la première fois.

Quartier Saint Raphaël
84340 MALAUCENE

Tél : 04 90 65 17 35
06 84 16 79 97

Mail : lesouffle.assoc@voila.fr

LES DOIGTS DE FÉE

Les Doigts de Fée ont repris leurs activités : tricot, crochet et broderie le jeudi 4 septembre 2008 de 14 à 17h30 et se réuniront tous les

jeudi à ces heures.

Tous sont les bienvenus, débutants comme experts, hommes et femmes, jeunes ou plus âgés. La cotisation annuelle est de 10 euros/an. Les horaires sont libres entre les heures d'ouverture et on peut venir tous les jeudis comme tous les 15 jours ou une fois/mois. Nous serons ravies de recevoir de nouveaux adhérents

et espérons qu'ils trouveront dans le club ce qu'ils viennent y chercher. Il est bien évident que chacun peut venir voir pendant un après-midi si l'ambiance lui convient et faire un essai avant de payer sa cotisation.

Nous vous attendons avec impatience.



Chantal Moczadlo
Tél : 04 90 65 17 46

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2008

Le vingt mai deux mille huit, sur vingt-trois conseillers municipaux convoqués, vingt-trois étant présents ou représentés, la séance est ouverte à 20h30.

Présents :

Monsieur Dominique BODON, Maire
Mesdames et Messieurs MARTIN Bénédicte, JEAN Sébastien, DUBREU Stéphane, VALLON Martine, adjoints au Maire
Mesdames et Messieurs MONIER Catherine, JACQUAMOND Gérard, FONTIN Stéphane, PONZO Patrick (à 21h00), ROUSTANG Roger, GUILLET Freddy, MOCZADLO Joël, DANY Laurent, BELLE Elise, BOULE Aristide, THEATRE Laurence, ZEPPONI Christine, KASMI Franco, BONFILS Lionel, BERTRAND Myriam.

Absents ayant donné délégation de vote :

Monsieur Christian BARNIER à Monsieur Stéphane DUBREU

Madame Françoise GUILLOUX à Monsieur Gérard JACQUAMOND

Madame Odile MARTINEZ à Monsieur Dominique BODON

Secrétaire de séance : Stéphane DUBREU

1 – APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 22 AVRIL 2008

Stéphane DUBREU demande à préciser sa dernière intervention en indiquant que, suite au débat engagé sur le devenir de la bascule en bas du Cours, il souhaitait le maintien de cette installation

2 – MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE PÔLE ÉDUCATIF ET DE LOISIRS / BLANCHISSAGE

Sébastien JEAN est le rapporteur de cette délibération.

Il explique qu'il est nécessaire de lancer la procédure de consultation afin de choisir l'architecte chargé de la conception des travaux d'agrandissement du blanchissage, et du projet (conception + exécution) de construction du centre de loisirs et de la médiathèque. Il est proposé d'organiser un marché non formalisé s'inspirant du concours où les candidats sont choisis sur un programme et non seulement sur des références.

Bénédicte MARTIN ajoute que le projet élaboré par Jean-Michel BESNIER, initialement prévu à 1 500 000 € HT pour le PEL, a été affiné par Freddy GUILLET, et revu à la baisse pour atteindre un autofinancement communal de 500 000 € (50 % de subventions). Elle précise la procédure de désignation du maître d'œuvre.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

3 – PÔLE ÉDUCATIF ET DE LOISIRS / DEMANDE DE SUBVENTIONS

Bénédicte MARTIN présente la demande de subvention de 50 000 € formulée auprès du Centre National de Développement du Sport
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

4 – TAXE LOCALE D'ÉQUIPEMENT (TLE)

Freddy GUILLET explique que la TLE est établie sur la construction, la reconstruction et l'agrandissement des bâtiments de toute nature, et qu'elle est due par le bénéficiaire de l'autorisation. Elle est calculée forfaitairement en appliquant un taux (actuellement 2%) à une valeur au m² de SHON (surface hors œuvre nette), variable selon la catégorie de construction. Les conseillers municipaux sont appelés à se prononcer sur une hausse de taux (de 2,5 % à 4,5 %), différente selon les catégories et motivée par la

volonté de privilégier l'accession sociale à la propriété, le maintien des jeunes ménages, le développement et le soutien des activités agricoles, artisanales, et commerciales.

Monsieur le Maire ajoute que de gros projets immobiliers sont en cours et qu'il est légitime de favoriser les catégories sociales les moins aisées. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

5 – EMPLOI OCCASIONNEL

Sébastien JEAN propose de recruter un agent non titulaire de catégorie B, pour une période de six mois, à 8 heures hebdomadaires pour assurer la maintenance des postes informatiques et du réseau, ainsi que la mise à jour du nouveau site internet.

Il est précisé que c'est la commission communication qui sera compétente pour définir le contenu du site.

Gérard JACQUAMOND fait part de sa propre expérience et préconise de mettre en place une procédure de transmission des informations.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

6 – LOCATION DES SALLES / TARIFS ET RÉGLEMENT INTÉRIEUR

Stéphane FONTIN explique qu'il est nécessaire d'apporter quelques changements à la régie des salles :

- Création d'une caution de 300 € pour l'utilisation de la sonorisation portable,
- Suppression du tarif « apéritif »,
- Modification des cautions pour le ménage des salles Mairie

Il est rappelé à cette occasion que la salle du blanchissage est louée gratuitement aux associations de Malauçène une fois par trimestre. Pour les particuliers de Malauçène, le tarif reste abordable à 210 €.

Monsieur le Maire ajoute que la commission de sécurité a validé le plan de circulation et de stationnement. La voie sera interdite (sauf riverains) et le stationnement autorisé uniquement aux Palivettes.

Sébastien JEAN précise que la salle sera climatisée, équipée d'une bonne isolation phonique et d'un coupeur de son (appareil de mesure qui stoppe la diffusion sonore dès que le niveau de décibels admis est atteint).

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

7 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2008 1/2

Stéphane FONTIN propose la répartition suivante sachant que Mesdames BERTRAND, ZEPPONI et Messieurs KASMI, MOCZADLO et ROUSTANG ne prendront pas part au vote, en raison de leurs engagements dans certaines de ces associations. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

ASSOCIATION	SUBVENTION 2008
Adea	450
Aïkido	200
Art center	300
A qui sian ben (Oustalet)	1 200
Amis du vieux village	800
Anciens combattants	800
Apprendre des anciens	600
Arpam	2 200
Arlequin Et compagnie	800
Association S ^t Michel	550

Base illico gym	900
Centenaire	1 200
Chasse S ^t Hubert	1 000
Club des anciens	1 400
Coopérative Maternelle	1 550
Coopérative Élémentaire	2 350
Cyclo club	1 100
Détente et loisirs	1 300
Doigt de fée	500
Echiquier club	850
Footy Voley	200
Galerie Martagon	600
Gaule du Ventoux	800
Joyeux pétanqueurs	1 300
Les pieds en l'air	750
Lien social	800
Moto club	750
Point d'orgue	1 600
Retro moto club	750
RGM	7 000
Rugby	1 200
Ski club	1 400
Tennis	1 400
TOTAL	38 600 €

Stéphane FONTIN explique que le RGM accède à la PHB et que l'association va se retrouver avec des frais d'arbitrages beaucoup plus élevés (3 arbitres officiels par rencontre). Ceci étant une des raisons pour que la subvention soit de 7 000 €.

Joël MOCZADLO rapporte que le CCAS, réuni le 19 mai, a statué sur une demande de participation financière émanant de la Maison de Retraite le Centenaire, afin de remettre en place les ateliers de gymnastique. La subvention de 1 200 € pourrait être réservée à ces activités et permettre ainsi d'organiser 30 séances annuelles.

La mairie réglerait directement les factures auprès de l'association SIEL BLEU.

Sébastien JEAN est favorable à cette proposition car cela permet à la mairie de connaître l'utilisation de l'argent public. En outre, il considère qu'en règle générale il est souhaitable de diminuer les subventions pour les associations qui ont beaucoup d'argent en compte et qui ne l'utilisent pas. Cette année, certaines associations ont joué le jeu. D'autres n'ont pas accepté.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

8 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2008 2/2

ASSOCIATION	SUBVENTION 2008
Office du tourisme	3 000
Comité des fêtes	32 500
Fête S ^t Michel	2 000
Ventoux rétro véhicules	2 000
Classes transplantées	11 000
Mario 'Scènes	7 500
Amicale du personnel	5 000
TOTAL	63 000 €

Conseil municipal

Christine ZEPPONI demande à ce que les coopératives scolaires entrent dans cette catégorie, que la VVR et Mario-scène soient remontées dans l'autre liste des associations.

Pour l'année 2009, Bénédicte MARTIN propose une liste de subventions purement associatives, et une catégorie plus structurelle pour l'OTSI, le Comité des Fêtes, l'Amicale et les Coopératives scolaires, rattachée à la commission des finances.

Pour le Comité des Fêtes, Stéphane FONTIN rapporte qu'il a été versé un acompte de subvention supplémentaire imprévu en 2007, suite à une erreur des services. Ce trop versé de 14 000 € sera déduit des montants versés pour les années 2008 et 2009. Sébastien JEAN regrette que cela grève la Fête de la Libération prévue le 15 août.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

9 – COMITE DES FÊTES / CONVENTION D'OBJECTIFS

Considérant que la subvention allouée au Comité des Fêtes est supérieure à 23 000 €, la loi du 12 avril 2000 impose de conclure une convention définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée.

Monsieur le Maire donne lecture aux conseillers des termes de la convention

Stéphane FONTIN fait part du renouvellement du bureau et de l'engagement de l'association de tenir une comptabilité rigoureuse.

Ces délibérations sont adoptées à l'unanimité.

10 – REGLEMENT DU MARCHÉ AGRICOLE DU MATIN

Stéphane DUBREU rappelle que le marché du matin est organisé tous les jours de 7h à 13h sur le Cours des Isnards.

Les droits de place sont fixés à 10 € par mois d'octobre à avril, à 20 € par mois de mai à septembre, avec possibilité de payer à l'année contre la somme de 150 €.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

11 – BUDGET DE L'EAU POTABLE / DECISION MODIFICATIVE n°1

Joël MOCZADLO explique que les crédits prévus au budget pour les travaux de la rue du Rieu sont insuffisants. Ils étaient estimés pour un simple busage du canal, or il a été nécessaire de refaire toutes les canalisations.

Le dépassement de 14 308 € pour les travaux, et de 3 704 € pour la TVA est compensé par un virement de crédits de l'opération 024 (Cours des Isnards).

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

12 – QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire demande aux élus de bien vouloir accepter de débattre sur un point non prévu à l'ordre du jour.

TAXE DE SEJOUR

Gérard JACQUAMOND rappelle que la taxe de séjour est acquittée par chaque client et par nuitée, à hauteur de 0.17 € par jour et par personne.

Monsieur le Maire précise que 90 % des hébergeurs ont choisi de payer un forfait sur l'année, seul l'établissement « Arts et Vie » paye la taxe au réel. En outre, il insiste sur le fait que la taxe de séjour n'est pas un impôt supplémentaire mais une taxe payée par le client seulement. Cette recette est perçue par la commune et reversée à l'Office de Tourisme. 11 000 € ont été

reversés en 2007.

Il est proposé de voter le tarif de 0.25 €.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

- Joël MOCZADLO invite les élus à venir visiter les installations de délivrance d'eau potable, avant de procéder à la désignation du délégataire. Monsieur le Maire propose à son tour une visite des bois communaux.
- Monsieur le Maire rapporte le travail engagé par la Cove (dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique) en partenariat avec les Papeteries, afin de mener une étude de faisabilité de l'utilisation du chanvre pour la machine à papier, subventionnée par la Cove, la région et le département. La revitalisation du bassin d'emploi est également au cœur de la réflexion et concerne à la fois la Cove, la COPAVO et la CC des Terrasses du Ventoux. A l'origine du projet communautaire des Plâtrières et à la demande des services de l'Etat, était prévue une pépinière d'entreprises qui n'a pas pu aboutir en raison de la non obtention du Pôle d'Excellence Rurale. Il est possible aujourd'hui d'envisager de créer cette pépinière d'entreprises à la zone artisanale. La commune reste à l'écoute et a mis en place un point info ANPE. L'objectif reste le même : que l'entreprise parvienne à s'en sortir.
- Martine VALLON annonce que le service de portage des repas à domicile pour les personnes âgées et dépendantes sera opérationnel le 1^{er} juin. Il sera gratuit pour les Malaucéniens. Monsieur le Maire acquiesce, c'est un service dû aux anciens.
- Martine VALLON remercie les services techniques pour les trous rebouchés au plan des Amarens.
- Monsieur le Maire indique que l'ancienne caserne devra être démolie très prochainement. Le problème des W.C. publics doit être résolu.
- Stéphane DUBREU remarque que certains platanes du Cours sont malades. Les Malaucéniens y sont très attachés. Monsieur le Maire demande aux élus de travailler sur un plan de plantation. Stéphane FONTIN ajoute que certains arbres sont morts aux Palivettes.
- La séance est levée à 22h45.

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2008

Le dix-sept juin deux mille huit, sur vingt-trois conseillers municipaux convoqués, vingt-trois étant présents ou représentés, la séance est ouverte à 20h30.

Présents :

Monsieur Dominique BODON, Maire
Mesdames et Messieurs MARTIN Bénédicte, DUBREU Stéphane, VALLON Martine, adjoints au Maire
Mesdames et Messieurs MONIER Catherine, JACQUAMOND Gérard, FONTIN Stéphane, PONZO Patrick, ROUSTANG Roger, GUILLET Freddy, MOCZADLO Joël, GUILLOUX Françoise, BELLE Elise, BOULE Aristide, THEATRE Laurence, MARTINEZ Odile, ZEPPONI Christine, KASMI Franco, BERTRAND Myriam.

Absents ayant donné délégation de vote :

Monsieur Sébastien JEAN à Madame Martine VALLON
Monsieur Christian BARNIER à Monsieur Stéphane DUBREU
Monsieur Laurent DANY à Madame Bénédicte

MARTIN

Monsieur Lionel BONFILS à Monsieur Stéphane FONTIN

Secrétaire de séance : Stéphane DUBREU

1 – APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 20 MAI 2008

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité

2 – AFFECTATION DES RESULTATS / BUDGET DE L'EAU

Monsieur le Maire explique que la réforme de la comptabilité M4 modifie les opérations relatives aux Intérêts Courus Non Echus. Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2007, ainsi que le déficit d'investissement, sont augmentés de 766.75 €. *Cette délibération est adoptée à l'unanimité.*

3 – DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Le service du contrôle de légalité a émis une observation sur la délibération du 25 mars 2008.

Il convient de préciser certains alinéas de l'article

L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales concernant la détermination des droits sauf caractère fiscal, l'exercice des droits de préemption, les actions en justice, et le règlement des accidents impliquant des véhicules municipaux.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

4 – JURES D'ASSISES

Conformément à loi, la liste préparatoire des personnes tirées au sort en qualité de jurés est la suivante :

- 1 - M. Jacques BEYLARD
- 2 - M. Jean JOUBERT
- 3 - Mme Claudine FOSSETTE épouse DELHAYE
- 4 - M. Frédéric FOURMENT
- 5 - M. Pierre PEYRE
- 6 - Mme Nathalie ROURRE épouse NAVARRA

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

5 – RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SERVICE EAU POTABLE

Joël MOCZADLO informe les conseillers des faits marquants de l'exercice en termes de production, d'évolution des volumes (consommés, distribués, facturés) et de rendement des réseaux. Il détaille le bilan des interventions et des actions réalisées par le service, ainsi que les modalités de tarification.

Le débit de la pompe de Veaux diminuant régulièrement, un diagnostic du forage sera nécessaire.

Plusieurs réservoirs nécessitent des travaux de remise en état.

La station de reprise des Garrigues présente des dysfonctionnements.

Il est rappelé la nécessité d'un périmètre de protection pour les ouvrages de captage.

En outre, il devra être question lors du renouvellement du contrat d'affermage de l'eau des Papeteries et des fontaines publiques, dont la gratuité serait contestable.

Monsieur le Maire rapporte que les fontaines ont été équipées de compteurs sous le mandat précédent. Les fontaines ont été arrêtées en raison d'une recherche de fuites.

Certaines fontaines ayant un débit excessif, il est proposé de le réguler en installant des électro-vannes permettant de couper les fontaines la nuit.

Stéphane DUBREU rappelle que l'eau des fontaines provient de la source du Grozeau et qu'elle est traitée selon les normes de potabilité. Seule la fontaine de la

Lauze procure de l'eau de source véritable et n'est pas contrôlée.

Monsieur le Maire rapporte que les poteaux incendie ne possèdent pas de compteurs. Certains sont ouverts et utilisés à mauvais escient.

Stéphane DUBREU explique que lors de la commission agricole à la Cove, il a été question des bornes agricoles qui risquent d'être interdites sur le réseau d'eau potable. Il est grandement préconisé de se raccorder sur le réseau Ouvèze Ventoux et de mettre en place des clapets anti-retour.

Monsieur le Maire précise que les bornes de la commune de Beaumont du Ventoux ont été raccordées à Ouvèze Ventoux juste avant les dernières élections cantonales.

Odile MARTINEZ demande si la borne de Veaux est également raccordée au réseau d'eau potable.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

6 – TARIFS CULTURE

Christine ZEPPONI présente le programme de la commission culture ainsi que les tarifs.

Monsieur le Maire informe que le concert du Chœur Européen (musique sacrée) organisé en dehors de la commission aura lieu le 09 juillet à 17h30. L'entrée est à 18 €.

Il invite tous les élus à assister aux visites en scène par la Compagnie « les masqués » à partir du 09 juillet, tous les mercredis de l'été à 21h00.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

7 – TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE

Il est proposé une augmentation de 2.3%.

Le repas enfant passe de 2.35 € à 2.40 €

Le repas adulte passe de 3.37 € à 3.45 €

Bénédicte MARTIN rapporte que ces tarifs sont parmi les moins chers du département.

Après un débat sur le caractère intergénérationnel, Monsieur le Maire charge la commission des écoles de travailler sur la mise en place d'un tel système.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

8 – BAIL AVEC LA SOCIETE DE CHASSE SAINT HUBERT

Afin de s'inscrire dans un programme de défense et de respect des principes de la ruralité, de garantir la pratique des chasses traditionnelles, et d'en maîtriser les coûts, Roger ROUSTANG propose de renouveler le bail pour une durée de 30 ans, moyennant un prix annuel de 80 €

Monsieur le Maire considère qu'il faut laisser les bois communaux ouverts à la chasse.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

9 – LOYERS

Les loyers des appartements du Blanchissage et de la Maison Porte sont revalorisés.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Monsieur le Maire annonce que le dernier appartement de l'école va être prochainement libéré.

Le secteur est isolé et il est envisagé de loger un employé communal faisant office de gardien.

10 – QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire demande aux élus de bien vouloir accepter de débattre sur deux points non prévus à l'ordre du jour.

PALIVETTES / CREDITS DU MINISTERE DE L'INTERIEUR

La demande de subvention doit être votée pour un montant de 9 000 € et non de 10 000 € comme indiqué dans le plan de financement prévisionnel.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

SUBVENTION AU RGM

Bénédicte MARTIN rappelle qu'une subvention est versée chaque année au RGM pour les charges patronales liées au contrat d'adaptation à l'emploi. Pour le 1^{er} semestre de l'année 2008 il est proposé d'allouer 1300 €.

D'autres dispositions sont envisagées pour l'avenir. Sachant que les dispositifs liés au contrat aidé sont moins favorables, il est question de mettre à disposition du RGM un agent municipal les mercredis après-midis de septembre à mai, pour les entraînements.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

- Catherine MONIER demande à ce que le stationnement devant le Blanchissage soit interdit et matérialisé par des barrières, lors du festival de théâtre MALAUSCENE.
- Monsieur le Maire engage un débat sur le maintien du service de transport scolaire du Hameau de Veaux. A la rentrée 2008, seuls deux élèves domiciliés à Mollans seraient utilisateurs.
- Bénédicte MARTIN demande aux élus de bien vouloir se prononcer sur le projet du pôle éducatif et de loisirs. Dans le cadre de la procédure de consultation pour la maîtrise d'œuvre, il est proposé :
 - soit de retenir les plans réalisés en interne et de demander aux trois architectes de définir un programme à partir de cet avant-projet, et dans la limite de 1 000 000 €,
 - soit de laisser une liberté totale aux trois architectes pour élaborer un projet ex nihilo dans la limite de 1 000 000 €.
- Stéphane DUBREU indique que la commission « aménagement de l'espace » de la CoVe va proposer une subvention de 2 551.60 € pour Malaucène, dans le cadre de la révision générale du POS. Freddy GUILLET rappelle que le passage en Plan Local d'Urbanisme implique une réflexion et une projection sur le long terme et n'est pas un simple document de zonage.
- Joël MOCZADLO fait part de l'idée de sectoriser l'ensemble des réseaux, dans le cadre de la délégation de service public du service de l'eau potable. Les trois compteurs permettraient de détecter la localisation des fuites grâce aux relevés permanents sur la consommation de chacun des circuits. Le devis présenté est de 14 481 €. L'enveloppe budgétaire est de 15 000 €.
- Myriam BERTRAND sollicite la participation des élus au sein de la commission patrimoine. Elle demande également à ce que des mesures soient prises pour embellir la place de la République : parking motos en dehors de la place, fleurissement, treille pour cacher les arceaux en fer. Stéphane DUBREU indique s'être rendu sur place et lancé un projet d'aménagement dans le cadre de la commission cadre de vie.
- Myriam BERTRAND et Christine ZEPPONI se sont rendues à l'aérodrome de S' Didier dans le cadre de la commission de la CoVe et regrettent l'absence d'accueil.
- Odile MARTINEZ tient à remercier les services techniques pour le nettoyage de la fontaine de Veaux, et particulièrement Laurence WEBER pour les fleurs. Ils ont fourni un travail impeccable.

- Suite à la remarque d'Odile MARTINEZ quant au risque d'effondrement de la toiture d'une maison inhabitée au Hameau, Monsieur le Maire indique qu'il faudra constater le péril et contacter les propriétaires.
- Françoise GUILLOUX constate que depuis la mise en place du nouveau tri sélectif qui préconise de déposer les bouteilles plastiques avec les métaux et les boîtes de conserves, les containers débordent. Monsieur le Maire ajoute que les poubelles débordent régulièrement sur le Cours le dimanche.
- Françoise GUILLOUX indique que l'éclairage public sur la route du Ventoux ne fonctionne plus.
- Gérard JACQUAMOND fait part du projet de charte des comportements et des bonnes pratiques rédigée par la commission du personnel. Il souhaite recueillir l'avis des conseillers municipaux sur ce texte.
- Roger ROUSTANG s'interroge sur le devenir des W.C. si l'ancienne caserne est démolie. Monsieur le Maire rappelle que le terrain sur lequel le bâtiment a été construit en 1971 appartient à la maison de retraite. Pour y réaliser un parc paysager et permettre un beau dégagement sur le village, l'établissement souhaite démolir le bâtiment, et conserver un local pour le garage et le stockage de matériels. La mairie réaliserait dans le même temps une réfection de la place de la mairie, afin de mettre en valeur l'hôtel de ville. Quant aux W.C., un projet a été élaboré pour les construire derrière l'office de tourisme. La séance est levée à 23h15.

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUILLET 2008

Le quinze juillet deux mille huit, sur vingt-trois conseillers municipaux convoqués, vingt-deux étant présents ou représentés, la séance est ouverte à 20h40.

Présents :

Monsieur Dominique BODON, Maire
Mesdames et Messieurs Bénédicte MARTIN, Sébastien JEAN, Martine VALLON, adjoints au Maire
Mesdames et Messieurs Gérard JACQUAMOND, Stéphane FONTIN, Roger ROUSTANG, Freddy GUILLET, Joël MOCZADLO, Françoise GUILLOUX, Elise BELLE, Aristide BOULE, Laurence THEATRE, Odile MARTINEZ, Christine ZEPPONI, Myriam BERTRAND.

Absents ayant donné délégation de vote :

Stéphane DUBREU à Dominique BODON,
Catherine MONIER à Martine VALLON,
Patrick PONZO à Roger ROUSTANG,
Laurent DANY à Sébastien JEAN,
Franco KASMI à Stéphane FONTIN,
Lionel BONFILS à Aristide BOULE
Secrétaire de séance : Stéphane DUBREU

Absents :

Christian BARNIER

Secrétaire de séance : Bénédicte MARTIN

1 – APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 17 JUIN 2008

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

2 – BUDGET ANNEXE EAU POTABLE / DECISION MODIFICATIVE n°2

Joël MOCZADLO en est le rapporteur.

Il explique que certaines opérations d'ordre doivent être intégrées dans des chapitres globalisés.

Conseil municipal

De plus, la TVA pour les travaux de la rue du Rieu et pour la sectorisation implique un virement de crédits de l'opération 024 vers le programme 023, pour un montant de 9500 €.

Sébastien JEAN regrette que les entreprises de Malaucène, alors qu'elles en ont les capacités, ne sont jamais titulaires des marchés dont le Syndicat des Eaux Rhône Ventoux est le maître d'ouvrage sur la commune. C'est toujours la même entreprise de Bédoin, dans le cadre du marché à bons de commande.

Monsieur le Maire souhaite que les entreprises de Malaucène soient averties de tous les appels d'offres. Bénédicte MARTIN préconise d'insérer tous les avis dans le site internet.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

3 – ADMISSION EN NON VALEUR

Monsieur le Maire fait part de la demande du Trésor Public d'admettre certains titres en non valeur, pour un montant total de 1 232.95 €

Après débat, les conseillers municipaux décident à l'unanimité la poursuite des créances.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

4 – ADHESION AU CNAS (COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE POUR LE PERSONNEL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES)

Bénédicte MARTIN rapporte les dispositions de la loi du 19 février 2007 qui impose aux collectivités territoriales de mettre en œuvre des prestations d'action sociale au bénéfice de leurs agents.

Aujourd'hui, l'association « l'amicale du personnel » bénéficie d'une subvention annuelle de 5 000 €. Elle propose uniquement des cadeaux de Noël à ses adhérents (cotisation de 10 €) et un repas de fin d'année.

A l'heure où la municipalité a décidé de maîtriser les dépenses de personnel (recrutement, primes), l'action sociale contribuant à l'épanouissement personnel et familial des agents, pourrait être considérée, en contrepartie, comme un outil de gestion des ressources humaines et pourrait constituer un élément important de motivation.

Joël MOCZADLO est favorable à ce dispositif mais insiste sur la nécessité de communiquer auprès des agents. Il faut valoriser toutes les prestations qui leur sont offertes.

La cotisation s'élève à 0.74 % de la masse salariale et il est précisé que pour toutes les prestations, aucune participation supplémentaire de l'employeur n'est exigée.

Freddy GUILLET ajoute que dans le privé, il est demandé une participation de l'agent, même minime, au paiement de cette cotisation. Ce n'est pas prévu dans ce cadre.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

5 – ADHESION A L'ANDES (ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS EN CHARGE DU SPORT)

Sébastien JEAN explique que cette adhésion permettrait notamment d'assurer une représentation auprès des fédérations sportives, de l'Etat et des collectivités, et de développer une politique partenariale avec le mouvement sportif.

La cotisation annuelle est de 95 €.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Bénédicte MARTIN informe les élus de la subvention obtenue auprès de Mme la Ministre de l'Intérieur, de 30 000 €, pour la réfection de la voirie, programme 2008.

6 – RAPPORTS ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

Joël MOCZADLO présente les rapports sur le prix et la qualité des services dont la compétence a été transférée au Syndicat Rhône Ventoux.

Pour l'assainissement non collectif, il rappelle que ce service est géré en régie intercommunale et que la date limite de mise en conformité des assainissements autonomes est fixée en 2015.

Bénédicte MARTIN revient sur le contenu de la loi sur l'eau de 1992 (consolidée en 2006) qui crée le SPANC chargé de contrôler les installations existantes ou à venir. Les collectivités n'ont pas de moyens coercitifs pour imposer la réalisation de travaux de mise aux normes.

Pour l'assainissement collectif, Joël MOCZADLO expose les tarifs personnalisés des collectivités adhérentes en fonction des investissements réalisés pour chacune. Dès 2009, avec les travaux de construction de la station d'épuration, les tarifs vont augmenter pour Malaucène en raison de l'emprunt contracté pour ces travaux.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

7 – DELEGUE AUPRES DE LA MISSION LOCALE COMBAT VENAISSIN

Christine ZEPPONI est candidate. Dominique BODON serait suppléant.

Bénédicte MARTIN rappelle les missions de cet établissement, à savoir l'intervention en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes de 18 à 25 ans.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

8 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE / ASSOCIATION DES JEUNES AGRICULTEURS

Sous réserve de production des pièces justificatives, il est proposé de verser une subvention de 150 € à cette association, dans le cadre des nuits de Bacchus.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

9 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Sébastien JEAN explique qu'il convient de créer neuf emplois saisonniers correspondant aux postes d'animateurs intervenant au centre de loisirs et au club jeune, trois semaines réparties sur les deux mois d'été.

Le choix des animateurs s'est déroulé en commission enfance jeunesse.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

10 – TARIFS ETE 2008 / SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Sébastien JEAN donne lecture des tarifs des séjours organisés pour l'été (participations des familles).

Joël MOCZADLO demande le coût des séjours pour la commune.

Sébastien JEAN explique le principe de supporter une charge de 8 € par jour et par enfant.

Bénédicte MARTIN ajoute qu'il faudra décider de l'instauration de tarifs dégressifs pour l'accueil de loisirs, avec la prise en compte du quotient familial et

selon les directives de la CAF.

Sébastien JEAN souligne le bon travail effectué par l'équipe de direction du service enfance jeunesse.

11 – QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire donne lecture de la décision municipale relative à la mise à disposition d'un local, dans le cadre du plan social engagé aux Papeteries, et afin de permettre les reclassements.

- Odile MARTINEZ s'interroge du changement soudain des coordonnées téléphoniques de la police municipale. Alors qu'elle a risqué de percuter un lama avec son véhicule, elle n'a pas réussi à joindre le brigadier.

Monsieur le Maire répond par la mise en place prochaine d'un numéro d'urgence et d'une astreinte des adjoints au Maire. En outre, un nouveau numéro de téléphone du brigadier de police municipale sera disponible aux horaires d'ouverture du service.

- Christine ZEPPONI rapporte le mécontentement des personnes qui ont attendu, en vain, le feu d'artifices du 14 juillet. Il est tout à fait compréhensible que le tir ait été annulé en raison du vent mais il n'y avait pas suffisamment d'affiches pour prévenir les spectateurs.

- Monsieur le Maire énonce toutes les festivités à venir et annonce que si le concours de chant est annulé, il pourra être organisé la fête de la porte Cabanette pour le 15 août (fête des années 40).

- Aristide BOULE fait part de la nécessité de délimiter un passage devant le magasin de vélos, pour les poucettes et fauteuils roulants.

- Gérard JACQUAMOND revient sur les difficultés financières de l'Office de Tourisme et explique le plan de trésorerie mis en place. Le conseil d'administration élira son bureau et les anciens statuts resteront en vigueur pendant l'intérim. La question du devenir de l'office reste posée.

Bénédicte MARTIN préconise d'élargir l'assiette de la taxe de séjour sur d'autres mois de l'année.

Stéphane FONTIN souhaite que les dirigeants de l'association prennent leurs responsabilités.

- Myriam BERTRAND explique que la bibliothèque fera l'objet d'un article dans la revue Intercom'. Le prochain Publiaire paraîtra fin septembre. Les dates limites de réception des articles seront scrupuleusement respectées.

- Françoise GUILLOUX sollicite le goudronnage de l'allée des Palivettes.

Monsieur le Maire préconise une clapicette.

- Monsieur le Maire annonce le prochain départ de Rafaële GESLAIN, secrétaire générale, vers la commune de Camaret-sur-Ayguès où elle occupera les fonctions de Directeur Général des Services.

La séance est levée à 23h05

SERVICES MUNICIPAUX

LA MAIRIE : Tél : 04 90 65 20 17
 Numéro d'urgence : 06 74 62 41 23
 (intempéries-décès)
 Mail : mairie@malaucene.fr
 Site internet : www.malaucene.fr
 Horaires d'ouverture :
 Lundi et vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h
 Mardi et jeudi : 8h30-12h et 13h30-18h
 Mercredi 8h30-12h et 13h30-16h

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :

Tél : 04 90 65 27 20
 Horaires d'ouverture : mardi 16h30-18h30
 Mercredi : 9h12h/14h-18h
 Vendredi : 14h-17h
 Samedi : 9h30-12h00

Ramassage des cartons pour les

professionnels : mardi et vendredi matin de 10h à 12h

Ramassage des encombrants pour les

particuliers : chaque 1^{er} mercredis du mois de 13h30 à 16h.

Inscriptions en mairie au moins 48h à l'avance.

Police municipale :

Fabrice RUFFIN : 06 74 35 57 63
 Damien MITTICA : 06 74 35 57 61

Ecole maternelle : 04 90 62 99 61

Ecole élémentaire : 04 90 65 19 32

Club jeunes : 06 37 74 02 76

Accueil de loisirs (CLSH) : 06 74 35 57 64

Crèche : 04 90 65 17 68

Renseignements et inscriptions auprès de la directrice Elisabeth AUDRAN-BAYET

Restaurant scolaire : 04 90 37 16 59

SERVICES PUBLICS

Préfecture : 04 88 17 84 84

Sous-Préfecture : 04 90 67 70 00

COVE : 04 90 67 10 13

La Poste : 04 90 65 22 17

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.
 Mercredi et samedi de 9h à 12h

Trésor Public : permanence tous les mercredis au bureau de Poste de Malaucène : de 9h à 11h30
 04 90 63 08 80

Office National des Forêts : 04 90 89 32 39

Office de tourisme :

tél/fax : 04 90 65 22 59

Déchetterie : 04 90 65 13 96

Horaires d'été du 1^{er} mai au 31 octobre : du lundi au vendredi de 9h15 à 12h et le samedi de 9h15 à 12h et de 14h15 à 17h
 Horaires d'hiver : du 1^{er} novembre au 30 avril : du lundi au samedi de 9h15 à 12h
 « Allo Service Public » : 3939

METEO : prévisions Vaucluse : 08 92 68 02 84

NUMEROS D'URGENCE :

Pompiers : Urgences : 18 ou 112 (portable)
SAMU : 15

Gendarmerie : 04 90 65 20 09
 Urgences : 17

SDEI : 0 810 439 439 appel horaire de bureau ou 0 810 739 739 (urgences nuit et week-end)

EDF : 0 810 084 084

Urgences Hôpital de Vaison : 04 90 36 04 58

Urgences Synergia Polyclinique Pôle

Santé de Carpentras : 04 32 85 85 85

PMI (Protection Maternelle Infantile) :
 04 90 16 15 00

Association Vauclusienne de Prévention de la toxicomanie : 04 90 82 15 94

Association pour la Prévention et l'Information du SIDA et de la toxicomanie : 04 90 89 80 45

Centre anti poison : 04 91 75 25 25

Centre de Grands Brûlés : 04 91 94 16 69

N° vert national enfance maltraitée : 119

Service enfance maltraitée : 04 90 16 17 18

SOS Amitié : 01 40 09 15 22

www.sos-amitie.com

Suicide écoute : www.suicide.ecoute.free.fr

SOS alcooliques Anonymes :

08 11 91 30 30

Ecoute cannabis : 08 11 91 20 20

Viol femme info : 08 00 05 95 95

Violences conjugales femmes : 39 19

SIDA info service : n° vert : 08 00 84 08 00

www.sida-info-service.org

Contraception urgence (n° gratuit)

08 00 10 51 05

Planning familial, IVG : 04 90 63 81 67

SOS obèses : 04 90 89 41 39

SOS avocats d'enfants : 04 90 86 22 39

Maltraitance personnes âgées :

04 90 80 04 00

MEDECINS GENERALISTES :

ALLARD Christian : 04 90 65 11 09

DE COTTREAU Hubert : 04 90 65 20 07

NANICHE Jean-Jacques : 04 90 65 10 80

REYNAUD Michel : 04 90 65 11 31

INFIRMIERS

FILLIOL. A et GOURLLOT M. : 04 90 65 12 18

LE PARLOUET-ROBERT L. : 04 90 65 15 81

WINDELS JP. : 04 90 65 24 90

BERNHARD F. et PASTOR C. : 06 28 20 38 02

PHARMACIE :

MASINGUE-PONS : 04 90 65 20 45

Pharmacie de garde : 04 90 41 73 32

VETERINAIRE :

COMBE Valérie et JULIAN-CARME

Bénédicte : 04 90 65 16 35

PEDICURE :

LIBES Laurence : 04 90 28 80 74

ou 06 07 87 41 52

CHIRURGIENS DENTISTES :

THEVENIN Hélène : 04 90 65 22 47

PEYRET Jean-François : 04 90 65 24 17

Permanence de garde uniquement le dimanche : 04 90 31 43 43

KINESITHERAPEUTES :

CASSIER Pierre : 04 90 65 28 20

HOUSSIER-CASSIER Karine : 04 90 65 28 20

METTON Anne-Cécile : 04 90 65 28 20

LAPORTERIE Olivier : 04 90 65 29 04

AMBULANCE-TAXI

SARL Ambulance du Ventoux :

04 90 65 15 25

BOULANGERIES (fermeture hebdomadaire)

Lundi : boulangerie GISSELERE

Mardi : boulangerie DEBANNE

Jeudi : boulangerie DESPEISSE

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

AGREEES :

ALLEMAND Maria : 09 79 06 26 78

CAPRON Nathalie : 04 90 65 22 06

DUPLAN Marie-Christine : 04 90 65 18 51

GIRARD Danièle : 04 90 65 18 37

GOETHEL Reine : 04 90 62 37 13

ILLY Corinne : 04 90 65 14 03

LAROSE Séverine : 06 15 70 36 29

MARINAKIS Linda : 04 90 65 26 93

MISCHLER Marie-Christine : 04 90 65 20 24

VACHER Patricia : 04 90 65 29 56

VANDEYRED Josiane : 06 78 13 31 26

LA PAROISSE : Monsieur le Curé :

04 90 65 20 19

SOLIDOM : Rue des Pères services à domicile : 04 90 33 27 00

Conseil de prud'hommes : 16, av. Jean Henri Fabre - Orange - 04 90 34 70 00

PERMANENCES EN MAIRIE

Monsieur Thierry MARIANI, Député de la

4^{ème} circonscription : Tél. de la permanence

de M. Mariani à Orange : 04 90 11 00 00

Monsieur Xavier BERNARD, Conseiller

Général : 1^{er} et le 3^{ème} mercredi du mois de 11h à 12h

Sécurité sociale : 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois de 9h à 10h30.

Centre Médico Social : Unité Territoriale

d'Action Sociale du Haut Vaucluse, Rue Laennec 84110 VAISON-LA-ROMAINE.

Permanence de l'assistante sociale ou du psychologue sur rendez-vous le mardi après-midi, 1^{er} étage de la mairie de MALAUCENE, Tél : 04.90.36.53.50.

ADIL (information sur le logement)

2 rue St Etienne 8400 AVIGNON tél :

04.90.16.34.34

Le 3^{ème} mercredi du mois de 9h30 à 11h30.

Conciliateur : 4^{ème} mercredi du mois de 9h à 12h.

Chambre des métiers, 35 rue Joseph Vernet
 BP 208 84000 AVIGNON

Le 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois de 14h à 16h30. Tél. 04 90 80 65 65

CAUE : architecte conseil, conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Vaucluse

Tél : 04.90.13.49.50

mail : caue@imaginnet.fr

Le 2^{ème} mercredi du mois et le 4^{ème} vendredi du mois de 10h à 12h.

Association d'entraide de Vaison-la-

Romaine : aide et service de soins infirmiers à domicile

Le 2^{ème} et le 4^{ème} mercredi du mois.

Association aide aux victimes : le 1^{er}

vendredi du mois de 14h à 17h

Tél : 04.90.86.15.30

FACILITEZ-VOUS LE PAIEMENT DE VOS IMPÔTS



Simple, pratiques et sûrs, la mensualisation, le prélèvement à l'échéance et le paiement direct en ligne facilitent le paiement de l'impôt sur le revenu, de la taxe foncière et de la taxe d'habitation-redevance audiovisuelle et offrent trois avantages :

- ➔ *Le paiement par Internet possible jusqu'à 5 jours après la date limite de paiement*
- ➔ *Un avantage de trésorerie de 10 jours pour le prélèvement à l'échéance et le paiement en ligne*
- ➔ *20 euros de réduction d'impôt **

* Pour bénéficier de cet avantage, il faut réunir deux conditions dans la même année : effectuer sa déclaration de revenus, pour la première fois, par internet, sur www.impots.gouv.fr et utiliser l'un des 3 modes de paiement dématérialisé pour l'impôt sur le revenu (mensualisation, prélèvement par tiers ou paiement direct en ligne).

Pour tous renseignements, contactez votre trésorerie ou consultez le site Internet www.impots.gouv.fr

LA RODA QUE VIRA

NAISSANCES

16 juin 2008 Tony BARROUYER
20 juin 2008 Jules LANGAREL
11 juillet 2008 Tom VELAY-MEDERRES
25 juillet 2008 Corentin KLIMEK
27 juillet 2008 Yolène LE MEUR
28 juillet 2008 Louis SENEQUE
28 juillet 2008 Charlotte BERT
28 août 2008 Shana SONNIER

MARIAGES

le 30 mai 2008
Tatiana LAPENNE et Guy-Franck MERLO
le 23 août 2008
Jacqueline ATTWOOD et Sylvain ROUME
le 23 août 2008
Cécile BELLE et Aimé MONTAGARD
le 30 août 2008
Stéphanie LEGISTRE et Jean-Marc REYNARD
le 27 septembre 2008
Sandrine MUSCAT et Grégory TERTULIEN

le 4 octobre 2008

Fabienne AMOURY et Patrick DE COURTEMANCHE
BOISNORMAND DE LA CLEMENDIERE

DECES

13 juin 2008 Francine ANRES
15 juin 2008 Ascenzo MANCINELLI
22 juin 2008 Gérard LIABEUF
3 juillet 2008 Marcelle GENESTON veuve BASSET
13 juillet 2008 Joseph BRUSSET
17 juillet 2008 Jean MONIER
19 Juillet 2008 Hellene MORENAS veuve COULLET
20 juillet 2008 Andréa BONNET
21 juillet 2008 Vincenzia BLONDINO veuve MILIOTO
18 août 2008 Marie CAPARROS veuve PEINADO
19 août 2008 Père Jacques SIAUD
26 août 2008 Germain ARMAND
14 septembre 2008 Laurence BRUN veuve JULIAN
22 septembre 2008 Gérald BLANC
30 septembre 2008 Andrée PAUME veuve CHAVE
30 septembre 2008 Jacques CHEVRIER

Activités nouvelles

Si des personnes ont été omises, veuillez nous en excuser. Nous pourrions dans la prochaine édition annoncer votre commerce/activité, merci de nous le signaler.

MOUTON BLANC



Depuis le vendredi 15 août dernier, Delphine FLOQUET a ouvert une boutique de décoration au 17, avenue de Verdun. Originaire de Caromb, cette jeune femme vous conseillera en matière de décoration. Tél : 04 90 28 17 86

E & G LE BON TUYAU



SARL LE MEUR & MESSIANT
2, Avenue Charles de Gaulle
04 90 28 76 23 ou
06 77 97 32 03/06 84 38 18 56

Martin GARCIA



Plombier, chauffagiste, sanitaire, électricien, dépannages, petites maçonneries

COURRIER DES LECTEURS

« Monsieur, il y a certaines personnes qui prennent la rue pour leur jardin ou leur parking. [...]. Quant aux chiens, leurs maîtres ne ramassent rien du tout, ou ils se promènent seuls. A part ça, Malaucène serait agréable à vivre,

si tout le monde respectait un peu plus les autres ». (reçu le 08 Août 2008)

Texte extrait de la rubrique « Vous avez la parole ».

Nous remercions l'auteur de ce courrier, auquel il a été répondu le

19 août 2008. Un appel au respect que certains devraient méditer, à commencer par ceux qui ont sauvagement tué un des cygnes du lac des Palivettes, à coups de lance-pierres!!!

MALAUCÉNIENS, MALAUCÉNIENNES, VOUS AVEZ LA PAROLE !

Cette espace vous est réservé... Adressez-nous vos remarques, critiques, suggestions.

A renvoyer à : Mairie de Malaucène – Service Communication, Hôtel de Ville – 84340 MALAUCÈNE

.....
.....
.....
.....
.....

N'oubliez pas d'inscrire vos noms et adresses afin que nous puissions vous répondre.

Nom : Prénom :

Adresse :

..... Téléphone :

Retour sur un Été en fête



Gala d'été avec : François FELDMAN et la revue des DIAM'S



Gymkana



Les participants au concours de chant



La foulée du Groseau

15 août : fête de la Libération



S' Michel: spectacle pour enfants